

COLLECTION

PROBLÈMES SOCIAUX  
ET INTERVENTIONS SOCIALES



# Violences envers les femmes

Réalités complexes  
et nouveaux enjeux  
dans un monde en transformation

Sous la direction de  
Maryse Rinfret-Raynor  
Élisabeth Lesieux  
Marie-Marthe Cousineau  
Sonia Gauthier  
Elizabeth Harper

Préface de  
Holly Johnson

Extrait de la publication

 Presses  
de l'Université  
du Québec





COLLECTION

**PROBLÈMES SOCIAUX  
ET INTERVENTIONS SOCIALES**

**FONDÉE PAR HENRI DORVIL (UQAM)  
ET ROBERT MAYER (UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL)**

L'analyse des problèmes sociaux est encore aujourd'hui au cœur de la formation de plusieurs disciplines en sciences humaines, notamment en sociologie et en travail social. Les milieux francophones ont manifesté depuis quelques années un intérêt croissant pour l'analyse des problèmes sociaux, qui présentent maintenant des visages variables compte tenu des mutations des valeurs, des transformations du rôle de l'État, de la précarité de l'emploi et du phénomène de mondialisation. Partant, il devenait impératif de rendre compte, dans une perspective résolument multidisciplinaire, des nouvelles approches théoriques et méthodologiques dans l'analyse des problèmes sociaux ainsi que des diverses modalités d'intervention de l'action sociale, de l'action législative et de l'action institutionnelle à l'égard de ces problèmes.

La collection *Problèmes sociaux et interventions sociales* veut précisément témoigner de ce renouveau en permettant la diffusion de travaux sur divers problèmes sociaux. Pour ce faire, elle vise un large public comprenant tant les étudiants, les formateurs et les intervenants que les responsables administratifs et politiques.

Cette collection était à l'origine codirigée par Robert Mayer, professeur émérite de l'Université de Montréal, qui a signé et cosigné de nombreux ouvrages témoignant de son intérêt pour la recherche et la pratique en intervention sociale.

DIRECTEUR

**HENRI DORVIL, PH. D.**

*École de Travail social, Université du Québec à Montréal*

CODIRECTRICE

**GUYLAINE RACINE, PH. D.**

*École de Service social, Université de Montréal*

# **Violences envers les femmes**

Membre de  
L'ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES ÉDITEURS  
DE LIVRES

## Presses de l'Université du Québec

Le Delta 1, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone: 418 657-4399

Télécopieur: 418 657-2096

Courriel: puq@puq.ca

Internet: www.puq.ca

### *Diffusion/Distribution:*

**CANADA** Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7  
Tél.: 450 434-0306 / 1 800 363-2864

**FRANCE** AFPU-D – Association française des Presses d'université  
Sodis, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77 403 Lagny, France – Tél.: 01 60 07 82 99

**BELGIQUE** Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique – Tél.: 02 736 68 47

**SUISSE** Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél.: 022 960.95.32



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

# Violences envers les femmes

Réalités complexes  
et nouveaux enjeux  
dans un monde en transformation

Sous la direction de  
**Maryse Rinfret-Raynor**  
**Élisabeth Lesieux**  
**Marie-Marthe Cousineau**  
**Sonia Gauthier**  
**Elizabeth Harper**

Préface de  
**Holly Johnson**



Presses de l'Université du Québec

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence  
faite aux femmes. Colloque international (2<sup>e</sup>: 2011: Montréal, Québec)

Violences envers les femmes : réalités complexes et nouveaux enjeux dans  
un monde en transformation

(Collection Problèmes sociaux & interventions sociales; 63)

Textes présentés lors d'un colloque organisé par le Centre de recherche  
interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes  
et tenu à Montréal, Québec, du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2011.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-7605-3914-3

I. Violence envers les femmes – Congrès. 2. Femmes victimes de violence –  
Congrès. 3. Violence familiale – Congrès. I. Rinfret-Raynor, Maryse, 1942- .  
II. Lesieux, Élisabeth, 1977- . III. Cousineau, Marie-Marthe. IV. Gauthier, Sonia,  
1965- . V. Harper, Elizabeth, 1959- . VI. Titre. VII. Collection : Collection  
Problèmes sociaux & interventions sociales; 63.

HV6626.C46 2011      362.82'92      C2013-941721-4

Les Presses de l'Université du Québec  
reconnait l'aide financière du gouvernement du Canada  
par l'entremise du Fonds du livre du Canada  
et du Conseil des Arts du Canada pour leurs activités d'édition.

Elles remercient également la Société de développement  
des entreprises culturelles (SODEC) pour son soutien financier.

*Conception graphique*

**Richard Hodgson**

*Image de couverture*

© Istock

*Mise en pages*

**Interscript**

**Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2014**

- › Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- › Bibliothèque et Archives Canada

© 2014 – Presses de l'Université du Québec

*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés*

Imprimé au Canada





# PRÉFACE

Holly Johnson

*Université d'Ottawa (Canada)*

Il y a quarante ans, la deuxième vague du mouvement féministe faisait la « découverte » de la violence des hommes envers les femmes, mettant le doigt sur un problème social urgent nécessitant l'intervention des gouvernements et des communautés. Quatre décennies plus tard, la société s'est beaucoup transformée, tant à l'échelle locale, nationale que mondiale. Cette situation nous oblige à relever un défi, celui de réfléchir constamment à notre compréhension de la nature du problème de la violence, ainsi qu'aux meilleures stratégies pour la prévenir et apporter du soutien aux femmes qui sont touchées. Les changements importants survenant à l'échelle mondiale, les migrations humaines causées par les guerres, les conflits et les déplacements minent la sécurité des femmes et compliquent la tâche de trouver des solutions aux situations qu'elles vivent. Parallèlement, on assiste à une conscientisation grandissante à l'égard des réalités que peuvent vivre au quotidien les femmes ayant une incapacité, les lesbiennes et les transgenres, les minorités linguistiques et culturelles, et les femmes immigrantes, réfugiées ou colonisées. Cette conscientisation nous sensibilise aux façons dont ces différentes positions sociales sont imbriquées et augmentent les vulnérabilités à la violence, à ses conséquences et aux complexités que ces réalités représentent pour les personnes chargées d'aider les victimes de violence. Les réponses auxquelles on a

traditionnellement fait appel sont aussi remises en question, et ce, afin de s'adapter aux changements technologiques rapides qui ouvrent la porte à de nouvelles formes de harcèlement et de violences.

La conférence organisée par le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) et intitulée *Violence envers les femmes: réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, à l'image de cette collection d'articles qui s'en inspirent, marque une étape cruciale dans l'histoire de nos efforts collectifs pour prévenir cette violence et offrir des solutions efficaces afin d'en diminuer les conséquences. Il s'agissait d'une occasion unique pour les femmes et les hommes, qu'ils soient activistes, chercheurs ou décideurs, tant à l'échelle nationale qu'internationale, de soulever des questions importantes sur les façons dont nous avons traditionnellement conceptualisé ces problèmes et sur les réponses qui résultent de ces conceptualisations. À ce stade, certaines questions s'imposent: les explications théoriques sont-elles encore pertinentes et sont-elles en mesure de saisir les expériences vécues par les femmes dans toute leur complexité ou devraient-elles être révisées? Existe-t-il des cas où les répercussions des politiques et des mesures législatives amplifient plutôt que réduisent l'oppression exercée envers les femmes et, si tel est le cas, quels sont les groupes de femmes concernés? Alors qu'elles sont en transformation et diversifiées, comment pouvons-nous continuer à nous adapter aux réalités des femmes dans le contexte actuel de mondialisation? Quelle contribution une approche intersectionnelle peut-elle apporter à notre compréhension des expériences de violence vécues par les femmes et comment peut-elle nous aider à élaborer des mesures plus efficaces?

Cette conférence a permis de lever le voile sur la myriade de conséquences touchant, de manière singulière, les femmes dans un contexte de mondialisation et de changements sociaux rapides. Parmi ces conséquences, mentionnons les inégalités économiques et les inégalités de genre, la migration forcée et les nouvelles formes de violence et d'exploitation en lien avec ces processus, comme la traite de personnes dans le but d'exploitation sexuelle, le viol en situation de guerre ou de conflit et la violence associée aux métiers de domestique et de travailleuse de l'industrie du sexe. Pour être en mesure de prévenir la violence envers les différents groupes de femmes au Canada et d'en réduire les effets, nous devons prendre en considération les nombreuses complexités qui émergent des expériences vécues dans un contexte d'immigration, ainsi que les autres questions relatives à la diversité.

Au début des années 1990, une nouvelle position théorique émerge: l'intersectionnalité. Elle vient défier les visions essentialistes des « femmes » qui ont été incapables de prendre en considération les autres inégalités

et divisions sociales, telles la racialisation, l'inégalité économique, la colonisation, la sexualité, l'invalidité et les autres inégalités qui façonnent les réalités vécues par les femmes. De ce contexte ont émergé de nouvelles compréhensions du jeu réciproque des inégalités ainsi que de nouvelles compréhensions des diverses formes d'oppression et de violence. Il s'agit de l'une des contributions les plus importantes du féminisme, tant sur le plan de la théorisation et de la défense des droits qu'en matière de violence envers les femmes, si bien qu'aujourd'hui, l'analyse intersectionnelle est solidement ancrée dans les compréhensions théoriques du problème. Mais les collaboratrices et les collaborateurs à cet ouvrage nous exhortent à élargir les cadres de travail de l'intersectionnalité afin d'y inclure les relations de pouvoir plus larges qui résultent des forces structurelles agissant à l'échelle globale et à qui l'on doit certaines formes de violence, comme la traite de personnes dans le but d'en faire l'exploitation sexuelle, le viol en temps de guerre, le viol de domestiques étrangères et les expériences de migration.

On nous rappelle aussi que, même si les cadres de travail de l'intersectionnalité sont maintenant intégrés dans la théorie, il en est tout autrement dans la pratique. Le défi que nous avons à surmonter consiste à réfléchir à la manière dont les narratifs sociaux sur la race, l'ethnicité, la religion et le genre interagissent avec les récits personnels décrivant les expériences de violence dans le but d'influencer les politiques et les pratiques. Paradoxalement, au lieu d'ouvrir le champ de possibilités dans l'étude de la diversité qui caractérise les groupes de femmes, les narratifs sociaux peuvent renforcer l'idée d'homogénéité et présenter certains groupes de femmes comme étant problématiques lorsque ces derniers ne parviennent pas à profiter de la gamme limitée de services et d'options mise à leur disposition pour répondre aux besoins des femmes violentées. Dans la pratique, un cadre de travail intersectionnel devrait élargir les possibilités de questionnement des pratiques dominantes et permettre d'étudier leurs répercussions sur les femmes issues d'une minorité, en s'intéressant aux narratifs sociaux sur lesquels se fondent les interventions, élargissant ainsi la portée de politiques sociales qui répondront de manière plus efficace aux besoins des femmes issues de réalités diverses. Cette discussion propose des possibilités nouvelles et prometteuses dans le but de mettre l'intersectionnalité en pratique.

Le monde entier est à l'heure des transformations rapides, ce qui nous met au défi d'élaborer des théories et des mesures adaptées à la violence vécue dans les communautés minoritaires, qui peut prendre des formes différentes de celle vécue dans le groupe majoritaire. S'il est important de réfléchir au contexte culturel, d'autres problèmes surviennent quand on accorde trop d'importance à la culture. Lorsque des formes particulières

de violence sont perpétuées par des communautés immigrantes ou des communautés vivant à l'étranger, ce sont généralement les explications culturelles qui dominent. Au cours de ce processus, certaines communautés sont étiquetées comme étant l'« Autre », jetant ainsi le voile sur les origines patriarcales derrière toutes les formes de violence envers les femmes. Les femmes sont souvent perçues comme les victimes d'une culture qui doit être sauvée et des groupes entiers sont démonisés. Il faut répondre au besoin de créer des espaces ouverts aux débats autour de l'« agentivité » et de l'oppression des femmes immigrantes ou issues d'une minorité et autour du besoin de réformer les pratiques culturelles qui sont source d'oppression, et ce, sans rejeter leur culture dans son ensemble. Dans une société qui est de plus en plus diversifiée, de savoir nommer la violence et de protéger les femmes tout en évitant de stigmatiser des communautés entières ou de reproduire des stéréotypes sexistes et racistes représente un défi de taille qu'il nous faut continuellement surmonter.

De leur côté, les pratiques visant l'application de la loi et les processus judiciaires connaissent aussi une évolution teintée d'innovations. Qu'il s'agisse des tribunaux pour l'instruction des causes de violence conjugale, des lois en réponse aux dangers auxquels sont confrontées les femmes lorsqu'elles quittent un conjoint violent, des politiques et des programmes d'aide aux femmes qui risquent de tomber dans l'itinérance et la pauvreté ou encore des systèmes judiciaires intégrés, tous assurent un rôle d'autorité pour agir, tenir les hommes violents responsables et orienter les femmes vers des services de soutien communautaire. Cependant, nous avons aussi appris que les processus en matière de justice criminelle ne peuvent être efficaces sans l'apport des groupes de défense des droits, du soutien intégré destiné aux femmes et des transformations sur les plans culturel et normatif qui contestent les suppositions et les fausses représentations que nous tenons pour acquises à propos de la violence perpétrée contre la partenaire, de la violence sexuelle et des autres formes de violence envers les femmes.

Nous en sommes à ce stade où nous apprenons que les bonnes intentions et les politiques du genre « Voyez le beau côté des choses » peuvent avoir comme conséquence d'exacerber plutôt que d'améliorer les situations dangereuses vécues par les femmes. La recherche a commencé à identifier les politiques qui, bien malgré elles, ont des conséquences qui mettent en jeu le bien-être des femmes qu'elles devaient autrement protéger et servir quand elles ont été élaborées – ce qui est vrai, surtout quand il s'agit des femmes défavorisées sur le plan économique, des femmes autochtones et des femmes issues d'une minorité. De plus, nous commençons tout juste à observer qu'un nombre de plus en plus grand de personnes immigrantes qui sont récemment arrivées au Canada tourne le dos à certaines des réponses sociales qui sont bien établies, rejetant les suppositions de base

sur lesquelles elles se fondent. Cette réalité pose un défi aux femmes et aux hommes, chercheurs, activistes ou féministes, qui doivent constamment examiner nos *a priori* et nos orientations, laisser la porte ouverte à un dialogue permanent avec les communautés immigrantes et les communautés de réfugiés, particulièrement avec les femmes, et s'attendre à repenser et à réévaluer nos approches. Il nous faut prendre du recul et poser un regard critique, et ce, à travers une lunette intersectionnelle, si nous voulons nous assurer que les bonnes intentions aident les femmes en contribuant à leur bien-être au lieu de le miner.

Nous avons vu comment des innovations qui font surface dans un certain milieu peuvent inspirer la pensée créatrice dans d'autres milieux, et les efforts créatifs déployés par le CRI-VIFF pour réunir des chercheurs provenant de milieux divers constituent une étape charnière menant vers la réalisation de telles synergies. Il est capital que les décideurs, les chercheurs, les prestataires de services et les activistes continuent de créer de telles occasions où sont partagées les intuitions théoriques et les expériences qui témoignent de l'efficacité et du succès de certaines réponses apportées à la violence envers les femmes dans toute sa diversité. Grâce à cet ouvrage, un pas important est franchi dans la longue marche que nous avons entreprise dans cette voie, celle de réduire la violence envers les femmes et de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes.





# REMERCIEMENTS

Maryse Rinfret-Raynor  
*Université de Montréal (Canada)*

Élisabeth Lesieux  
*Université de Montréal (Canada)*

Ce projet de publication a été partiellement subventionné par le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC) du Québec. Nous tenons également à souligner l'appui du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) dans la préparation de ce livre.







# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE . . . . .	VII
<i>Holly Johnson</i>	
REMERCIEMENTS . . . . .	XIII
<i>Maryse Rinfret-Raynor et Élisabeth Lesieux</i>	
INTRODUCTION . . . . .	1
<i>Maryse Rinfret-Raynor et Élisabeth Lesieux</i>	
Présentation du livre . . . . .	6
Références . . . . .	9
<b>PARTIE 1</b>	
<b>VIOLENCES FAITES AUX FEMMES</b>	
De nouvelles perspectives théoriques et de recherche . . . . .	11
<b>PARTIE 1A</b>	
<b>VIOLENCE CONJUGALE</b>	
Dimension interpersonnelle . . . . .	13
<b>CHAPITRE 1</b>	
<b>LES TYPES DE VIOLENCE FAMILIALE . . . . .</b>	<b>15</b>
<i>Michael P. Johnson</i>	
1. Les femmes sont-elles réellement aussi violentes que les hommes dans les relations intimes? . . . . .	16

1.1. Recherche fondée sur les enquêtes générales . . . . .	16
1.2. Recherche au sein d'organismes . . . . .	16
1.3. Distinguer les types de violence pour expliquer l'apparente incohérence . . . . .	18
1.4. Trois principaux types de violence conjugale . . . . .	18
2. Le genre, l'échantillonnage et les types de violence conjugale . .	22
3. Des différences importantes dans les schémas de violence selon les types . . . . .	23
4. Tout est différent . . . . .	24
5. Les implications pour l'intervention . . . . .	25
Références . . . . .	29

**CHAPITRE 2**

**UNE RE-PRÉSENTATION DES FEMMES BATTUES**

Contrôle coercitif et défense de la liberté . . . . .	33
---	----

*Evan Stark*

1. Les limites du modèle « incidents violents » en violence conjugale . . . . .	36
2. Un modèle alternatif: le contrôle coercitif . . . . .	39
2.1. Coercition . . . . .	40
2.2. Contrôle . . . . .	44
3. Les conséquences d'un changement d'intervention . . . . .	47
Références . . . . .	50

**PARTIE 1B**

**VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

Dimensions structurelles . . . . .	53
------------------------------------	----

**CHAPITRE 3**

**UNE THÉORISATION INTERSECTIONNELLE DU GENRE,  
DE L'ETHNICITÉ, DE LA MIGRATION ET DE LA CLASSE  
EN FONCTION DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES . . . . .**

55

*Floya Anthias*

1. L'intersectionnalité: les différentes perspectives . . . . .	56
2. Le viol et l'agression sexuelle . . . . .	59
3. La violence conjugale . . . . .	62
4. La mondialisation, le transnationalisme et la violence fondée sur le genre . . . . .	64
5. La violence commise au nom de l'honneur . . . . .	64
6. La traite de personnes . . . . .	66
Références . . . . .	72

<b>CHAPITRE 4</b>	
<b>LES EXPÉRIENCES DES FEMMES IMMIGRANTES VIVANT DE LA VIOLENCE DANS UN CONTEXTE CONJUGAL</b>	
<b>Ancrages théoriques entre l'intersectionnalité et les approches narratives dans la production de récits alternatifs</b> . . . . .	77
<i>Elizabeth Harper</i>	
1. Les différentes vagues de l'intersectionnalité . . . . .	79
1.1. Origines de l'intersectionnalité . . . . .	80
1.2. Pensée féministe afro-américaine . . . . .	81
1.3. Perspectives socioconstructionnistes . . . . .	84
2. L'intersectionnalité et les narratifs sociaux . . . . .	85
2.1. Narratifs sur la violence conjugale . . . . .	86
2.2. Narratifs sur l'ethnicité, la race, le genre et la religion . . . . .	89
2.3. Narratifs sur les femmes immigrantes et la violence conjugale . . . . .	90
3. Une vision de l'intersectionnalité ancrée dans l'intervention narrative . . . . .	92
Références . . . . .	96
 <b>CHAPITRE 5</b>	
<b>LE MULTICULTURALISME AUGMENTE-T-IL LA VULNÉRABILITÉ DES FEMMES?</b> . . . . .	99
<i>Daniel Weinstock</i>	
1. La critique okinienne . . . . .	102
2. Pour un multiculturalisme individualiste plutôt que « communautarien » . . . . .	108
Références . . . . .	112
 <b>PARTIE 1C</b>	
<b>VIOLENCES FAITES AUX FEMMES</b>	
<b>Examen de facteurs de risque</b> . . . . .	115
 <b>CHAPITRE 6</b>	
<b>LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AU QUÉBEC</b>	
<b>Examen des caractéristiques de la femme, de l'homme et de la relation</b> . . . . .	117
<i>Frédéric Ouellet et Marie-Marthe Cousineau</i>	
1. La problématique . . . . .	118
2. La méthodologie . . . . .	120
2.1. Violence conjugale . . . . .	121
2.2. Caractéristiques des femmes, des partenaires et de la relation . . . . .	122
3. Les résultats . . . . .	125
4. Les implications pratiques . . . . .	128
5. Les limites et les réserves . . . . .	129
Références . . . . .	132

**CHAPITRE 7**  
**DÉMYSTIFIER LE RÔLE DE LA PLANIFICATION DANS L'HOMICIDE CONJUGAL** ..... 135  
*Myriam Dubé et Christine Drouin*

- 1. La problématique ..... 136
- 2. Les objectifs ..... 138
- 3. La méthodologie. .... 138
  - 3.1. Définitions ..... 138
  - 3.2. Échantillon ..... 139
  - 3.3. Analyse des résultats ..... 139
- 4. Les résultats ..... 140
  - 4.1. Homicides planifiés en entier ..... 140
  - 4.2. Homicides planifiés partiellement ..... 142
  - 4.3. Homicides non planifiés ..... 142
- 5. La discussion ..... 143
- Références ..... 146

**PARTIE 2**  
**DES RÉALITÉS COMPLEXES ET DES CONTEXTES DE VULNÉRABILITÉ À DÉCOUVRIR** ..... 149

**PARTIE 2A**  
**DES ÉTAPES DE VIE À EXPLORER** ..... 151

**CHAPITRE 8**  
**LA RÉOLUTION DE CONFLITS ET LE RECOURS À LA VIOLENCE AU SEIN DE COUPLES ADOLESCENTS HÉTÉROSEXUELS** ..... 153  
*Mylène Fernet, Martine Hébert, Mélanie St-Hilaire, Martin Blais, Sophie Gascon et Hélène Manseau*

- 1. La méthodologie. .... 155
  - 1.1. Participants et stratégies de recrutement ..... 155
  - 1.2. Résultats ..... 156
  - 1.3. Caractéristiques des participants ..... 156
  - 1.4. Expériences de violence en contexte amoureux ..... 156
  - 1.5. Sources de conflits ..... 157
- 2. Les stratégies de gestion de conflits au sein du couple ..... 158
  - 2.1. Négocier les attentes et besoins respectifs ..... 158
  - 2.2. Éviter les conflits ou leur résolution ..... 160
  - 2.3. Imposer ses besoins et ses règles ..... 162
- Références ..... 167

**CHAPITRE 9**  
**LES CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES COUPLES**  
Détresse psychologique et soutien recherché ..... 169  
*Isabel Fortin, Natasha Dugal et Stéphane Guay*

- 1. Les conséquences de la violence conjugale situationnelle ..... 171

2. La violence et la détresse psychologique chez les jeunes couples . . . . .	172
3. La violence et la recherche de soutien. . . . .	173
4. La recherche de soutien selon le sexe de la victime . . . . .	174
Références . . . . .	178
<b>CHAPITRE 10</b>	
<b>LA VIOLENCE SEXUELLE VÉCUE PAR LES AÎNÉES</b>	
Briser le tabou pour mieux soutenir les femmes . . . . .	183
<i>Karine Tremblay</i>	
1. La violence sexuelle à l'égard des aînées: enjeux . . . . .	184
1.1. Portrait impressionniste. . . . .	184
1.2. Éléments généraux de la violence sexuelle faite aux femmes . . . . .	185
1.3. Contextes de vulnérabilité de la violence sexuelle subie par les aînées. . . . .	186
2. Une problématique à faire sortir de l'ombre. . . . .	188
2.1. Mémoire déposé au ministère de la Famille et des Aînés . . . . .	188
2.2. Objectifs de travail d'un projet pour les femmes aînées et celles qui les côtoient . . . . .	188
2.3. Journées de sensibilisation destinées aux femmes non autochtones . . . . .	191
2.4. Journées de formation destinées aux femmes autochtones . . . . .	192
3. Les résultats du projet. . . . .	193
Références . . . . .	195
<b>PARTIE 2B</b>	
<b>DES CONTEXTES À DÉCOUVRIR . . . . .</b>	
197	
<b>CHAPITRE 11</b>	
<b>UNE ÉTUDE NATIONALE SUR LES FEMMES</b>	
<b>VICTIMES DE VIOLENCE ET SANS-ABRI</b>	
<b>« J'ai bâti ma maison d'espoir » . . . . .</b>	
199	
<i>Leslie M. Tutty, Cindy Ogden, Bianca Giurgiu et Gillian Weaver-Dunlop</i>	
1. La méthodologie. . . . .	201
2. L'échantillon et les formes de violences subies . . . . .	202
3. La nature de la violence conjugale subie. . . . .	203
4. L'itinérance des femmes . . . . .	204
4.1. Violence du conjoint: principal facteur forçant les femmes à l'itinérance . . . . .	204
4.2. Dépendance et violence: facteurs croisés menant à l'itinérance. . . . .	206
4.3. Sortie d'un établissement public après traitement . . . . .	206
5. Les points de vue des femmes sur l'itinérance. . . . .	206
5.1. Expériences en lien avec la précarité des logements . . . . .	207
5.2. Expériences associées aux dangers de la vie dans la rue . . . . .	208
6. Des expériences en maisons d'hébergement. . . . .	209
6.1. Maisons d'hébergement d'urgence pour itinérants . . . . .	209
6.2. Logement de transition pour itinérants . . . . .	210

6.3. Maisons d'hébergement d'urgence pour femmes victimes de violence . . . . .	211
6.4. Logement de transition pour femmes victimes de violence. . . . .	212
<b>7. Le retour chez le conjoint violent . . . . .</b>	<b>212</b>
<b>8. Les obstacles à l'accès à un logement. . . . .</b>	<b>213</b>
<b>9. Les ressources d'hébergement offertes aux femmes . . . . .</b>	<b>214</b>
<b>10. Les problèmes de l'itinérance: comment les surmonter. . . . .</b>	<b>214</b>
<b>Références . . . . .</b>	<b>217</b>

**CHAPITRE 12**

**DYNAMIQUE DE RÉSEAUX ET PRÉVENTION DES MARIAGES FORCÉS . . . . .**

*Latifa Drif et Dalila Touami*

<b>1. Quelques éléments d'introduction sur le mariage forcé . . . . .</b>	<b>221</b>
1.1. Mariage forcé, une violence au féminin . . . . .	221
1.2. Mariages forcés en Europe . . . . .	222
<b>2. L'accueil au Planning familial . . . . .</b>	<b>223</b>
2.1. Accueil et typologie des personnes accueillies en 2010. . . . .	224
2.2. Réalité complexe des situations de mariage forcé, quelques exemples . . . . .	225
<b>3. Une initiative dans le sud de la France: construction d'un réseau pluridisciplinaire . . . . .</b>	<b>226</b>
3.1. Accueil et accompagnement (écoute, soutien, accompagnement juridique) . . . . .	230
3.2. Hébergement (pertinence des dispositifs d'hébergement, alternatives) . . . . .	230
3.3. Régularisation administrative . . . . .	231
3.4. Prise en charge financière . . . . .	231
3.5. Accompagnement social (écoute et soutien dans le démarrage du projet de vie à court et à moyen terme). . . . .	231
<b>4. La création d'autres réseaux départementaux . . . . .</b>	<b>232</b>
<b>5. Une action nationale de prévention, de sensibilisation et de mise en place de nouveaux réseaux locaux . . . . .</b>	<b>232</b>
5.1. Accueillir et accompagner des personnes menacées ou en situation de mariage forcé. . . . .	233
5.2. Sensibiliser les professionnels à la problématique des mariages forcés . . . . .	233
5.3. Créer ou consolider les réseaux départementaux avec des partenaires pluridisciplinaires . . . . .	234
5.4. Mener des actions spécifiques d'information et de prévention utilisant des outils interactifs. . . . .	235
<b>6. La violence de genre ou le relativisme culturel? . . . . .</b>	<b>235</b>
<b>Références . . . . .</b>	<b>237</b>

**CHAPITRE 13****WALKING THE PATH TOGETHER**

Un changement de paradigme dans les programmes de lutte antiviolence mis en œuvre dans les refuges pour les femmes et les enfants des Premières Nations . . . . .	239
<i>Lillian Bigstone, Alison Cunningham, Mélanie Heroux, Dorothy Sam, Teresa Snow, Rita Vermillon et Joan Wolfe</i>	
1. Les origines du projet WTPT . . . . .	241
2. Nos croyances communes à propos de la violence familiale . . . . .	245
3. Ce que nous désirons pour les enfants . . . . .	246
4. Les préalables . . . . .	248
5. Le processus de partenariat . . . . .	249
6. Le processus d'écoute . . . . .	251
7. Le processus de guérison . . . . .	252
8. Les prochaines étapes de notre voyage . . . . .	255
Suggestions de lectures . . . . .	256

**PARTIE 3**
**LES RÉPONSES POLITIQUES, JUDICIAIRES  
ET PSYCHOSOCIALES AUX VIOLENCES FAITES  
AUX FEMMES**

Leurs effets, leurs limites . . . . .	257
---------------------------------------	-----

**CHAPITRE 14**
**LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES D'AIDE EN MAISONS  
D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE  
CONJUGALE AU QUÉBEC, DE 2004 À 2009 . . . . .**

<i>Élisabeth Lesieux, Maryse Rinfret-Raynor et Normand Brodeur</i>	
1. Les grandes étapes de la politique québécoise en matière de violence conjugale . . . . .	260
2. Les objectifs et la méthode de recherche . . . . .	263
3. Les résultats de l'étude . . . . .	264
3.1. Portrait des services offerts par les maisons d'hébergement du Québec en 2008-2009 . . . . .	265
3.2. Principaux effets du financement supplémentaire lié au deuxième plan d'action . . . . .	266
4. Le bilan des résultats et les éléments de comparaison . . . . .	268
Références . . . . .	272

**CHAPITRE 15**

**ÉVALUATION DE PRATIQUES INNOVANTES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES EN ALLEMAGNE, EN AUTRICHE ET EN ESPAGNE . . . . . 275**

*Katja Smedslund*

- 1. En Allemagne: bonne pratique de collaboration interinstitutionnelle . . . . . 276**
  - 1.1. Coordination interagence: un projet pilote à Berlin en 1996. . . . . 277
  - 1.2. Initiative élargie à d'autres domaines de compétence pour une meilleure protection des femmes . . . . . 278
- 2. La Loi sur la protection contre la violence en 1997: bonne pratique législative autrichienne . . . . . 280**
  - 2.1. Loi sur l'éviction du conjoint violent: les premières résistances. . . . . 280
  - 2.2. Limites de la législation autrichienne . . . . . 280
  - 2.3. Loi sur l'éviction du conjoint violent: une initiative néanmoins positive . . . . . 282
- 3. Le « modèle européen » espagnol de traitement des violences conjugales envers les femmes . . . . . 283**
  - 3.1. Loi intégrale de protection des victimes: un modèle en Europe . . . . . 283
  - 3.2. Tribunaux spécialisés submergés par les plaintes. . . . . 285
  - 3.3. Loi-cadre en Espagne: un modèle à suivre. . . . . 286
- Références . . . . . 289**

**CHAPITRE 16**

**LA RÉPONSE DE L'ÉTAT DE NEW YORK À LA VIOLENCE CONJUGALE, AU TRAFIC SEXUEL ET AUX AUTRES FORMES DE VIOLENCE ENVERS LES FEMMES. . . . . 291**

*Judy Harris Kluger*

- 1. Un changement culturel . . . . . 292**
- 2. La réforme législative . . . . . 292**
- 3. Les tribunaux de l'État de New York . . . . . 295**
- 4. Le trafic sexuel et la prostitution . . . . . 299**
- 5. L'immigration . . . . . 302**
- Références . . . . . 304**

**CHAPITRE 17**

**LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE L'UTILISATION DE L'APPROCHE DE LA RÉDUCTION DES MÉFAITS CHEZ LES INTERVENANTS QUI TRAVAILLENT AUPRÈS DES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE QUI NE QUITTENT PAS LA SITUATION DE VIOLENCE. . . . . 307**

*Sonia Gauthier, Catherine Bolduc, Lyse Montminy, Marie-Ève Bouthillier, Josée Grenier et Josée Martel*

- 1. La problématique . . . . . 309**
  - 1.1. Conséquences de la violence conjugale . . . . . 309
  - 1.2. Raisons de ne pas quitter la situation de violence . . . . . 310
  - 1.3. Conséquences pour les intervenants . . . . . 311



2. L'approche féministe et l'ARM . . . . .	311
3. Des bénéfiques pour les intervenants . . . . .	313
3.1. Approche humaniste . . . . .	314
3.2. Approche pragmatique . . . . .	315
3.3. Approche de non-jugement. . . . .	316
3.4. Approche tolérante . . . . .	317
Références . . . . .	319
NOTICES BIOGRAPHIQUES . . . . .	323





# INTRODUCTION

Maryse Rinfret-Raynor  
*Université de Montréal (Canada)*

Élisabeth Lesieux  
*Université de Montréal (Canada)*

La violence envers les femmes est reconnue comme un problème social grave, non seulement par son ampleur, mais aussi par ses conséquences sur la santé physique et mentale des victimes et des personnes qui y sont exposées. Malgré les efforts déployés dans plusieurs pays, les chiffres sur les violences faites aux femmes demeurent très préoccupants. À la suite d'une étude réalisée en 2011, regroupant 86 pays, ONU-Femmes rapporte que la violence envers les femmes et les jeunes femmes est un problème pandémique. Les taux de femmes qui subissent de la violence physique dans leur vie varient de quelques points de pourcentage à 59 % selon le pays où elles habitent. Lorsque l'on considère la violence physique et sexuelle combinée, les taux peuvent augmenter jusqu'à 70 % dans certains pays. On en conclut qu'il peut s'agir de la forme d'atteinte aux droits fondamentaux la plus envahissante dans le monde aujourd'hui, détruisant la vie de femmes, fragmentant des communautés et retardant le développement (ONU-Femmes, 2013).

Au Canada, dès 1993, la première enquête sur la violence faite aux femmes a révélé que la moitié des Canadiennes avait subi, depuis l'âge de 16 ans, au moins un acte de violence physique ou sexuelle de la part d'un homme, connu ou inconnu (Statistique Canada, 1993). Plus récemment, l'Enquête sociale générale canadienne menée en 2009 rapporte, tel que cela avait déjà été montré dans une enquête datant de 2004, que

6 % des Canadiens ont subi, au cours des cinq années précédant l'enquête, au moins une forme de violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire. Les enquêtes de 2004 et 2009 montrent également que les femmes cumulent un plus grand nombre d'incidents de violence que les hommes et que ces violences sont beaucoup plus graves tant par la nature des gestes que par leurs conséquences. Selon une étude effectuée en 2008 (Statistique Canada) à partir des données policières, les femmes représentent 80 % des victimes de violence conjugale et 86 % des victimes d'agression sexuelle.

Si la violence faite aux femmes a des effets très importants sur le plan physique et émotionnel de ces dernières, elle a aussi des conséquences négatives quant aux coûts qu'elle engendre. Ainsi, en ce qui concerne la violence conjugale en particulier, une importante enquête fédérale réalisée récemment par le ministère de la Justice du Canada (Zhang *et al.*, 2012) démontre que les milliers d'incidents de violence conjugale survenus en une seule année ont coûté 7,4 milliards de dollars liés à la santé, aux services sociaux, au système de justice criminelle et au secteur du travail. Par ailleurs, si toutes les femmes sont susceptibles d'être victimes de violence, force est de constater qu'elles ne sont pas égales devant la violence, car, en raison de contextes de vie qui les fragilisent et les maintiennent dans une situation de vulnérabilité, certaines femmes sont plus à risque d'être victimes de violence, de vivre des conséquences particulières dues à cette violence et de rencontrer des obstacles particuliers pour se protéger et s'en sortir.

Ainsi, les contextes de vie dans lesquels les femmes évoluent contribuent de façon indéniable à la violence dont elles sont victimes. Certaines de ces situations sont reliées à des étapes de vie particulières. C'est le cas notamment de la période de l'adolescence qui présente des données de prévalence particulièrement préoccupante. Une étude canadienne rapporte que 54 % des adolescentes de 15 à 19 ans ont vécu une forme de violence lors de relations amoureuses (United Nations – General Assembly, 2006). Par ailleurs, la violence conjugale au cours de la grossesse a également été associée à un risque accru de fausse couche, d'accouchement avant terme et de bébé de petits poids (Janssen *et al.*, 2003).

D'autres situations sont reliées à des conditions de vie en lien avec le milieu où vivent ces femmes et la situation particulière de leur communauté. La situation de la violence conjugale dans les communautés autochtones illustre bien cette situation. Les femmes autochtones présentent des taux de victimisation trois fois plus élevés et des taux d'homicide huit fois supérieurs dans ces communautés que ceux que l'on trouve dans la population non autochtone. Par ailleurs, elles subissent des formes plus graves de violence et les conséquences de cette violence sont plus sérieuses

(Brennan, 2011). Elles sont enfin malheureusement aussi plus susceptibles d'être victimes de violence reliée à la traite interne et internationale (Oxman-Martinez, Lacroix et Hanley, 2005).

Cette complexité de la violence conjugale dans les communautés autochtones mérite une attention particulière des organismes et des gouvernements afin de répondre adéquatement aux besoins des femmes et des familles. Dans son dernier Plan d'action en matière de violence conjugale, le gouvernement du Québec affirme que l'on doit faire appel à une « approche particulière auprès des victimes, qui doit tenir compte de la réalité des Premières Nations et de la population inuite, ainsi qu'être respectueuse des valeurs et de la culture de ces peuples » (gouvernement du Québec, 2012, p. 24). Cette situation qui n'est pas unique au Québec exige une intervention adaptée, développée en consultation avec les populations autochtones, pour tenir compte de la réalité particulière qui affecte ces communautés.

Par ailleurs, il faut malheureusement reconnaître que les agressions physiques et surtout sexuelles sous forme de viols auprès des femmes en contexte de guerre sont utilisées comme stratégies et arme de guerre au même titre que les autres stratégies de contrôle et de destruction.

Les viols commis en temps de guerre sont souvent systématiques et ont pour objectif de terroriser la population, de briser les familles, de détruire les communautés et, parfois, de modifier la composition ethnique de la prochaine génération. Ils peuvent également servir à empêcher les femmes de la communauté ciblée de pouvoir enfanter (ONU-Femmes, 2005).

Pensons seulement au Rwanda où les Nations Unies estiment entre 100 000 et 250 000 le nombre de femmes violées pendant les 3 mois du génocide de 1994 (ONU-Femmes, 2005). Les viols ont été reconnus comme crimes de guerre et comme crimes contre l'humanité par le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le tribunal pénal international pour le Rwanda. De plus, le viol est catégorisé comme une « tactique de guerre » depuis 2008 par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Quand on réfléchit aux femmes qui vivent des situations susceptibles d'augmenter leur vulnérabilité, on ne peut passer sous silence les immigrantes souvent victimes de celui qui les parraine, les femmes qui vivent dans des pays où elles sont systématiquement victimes de mutilations génitales, celles qui doivent composer avec les effets dévastateurs de mariages forcés, ou celles qui font partie de gangs ou exercent le métier de travailleuses du sexe et qui se retrouvent trop souvent victimes de viol, du VIH ou de toxicomanie.

Les contextes mentionnés précédemment ne sont certainement pas exhaustifs, mais ils illustrent que les femmes ne sont pas égales devant la violence. Cette réalité et ce constat invitent chercheurs, intervenants

et décideurs politiques à se mobiliser pour comprendre la violence dans les contextes spécifiques où elle s'exerce et mettre en œuvre les stratégies de prévention et d'intervention afin d'apporter une aide appropriée aux femmes qui subissent la violence.

C'est sur cette toile de fond que s'est tenu, à Montréal (Québec, Canada), du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2011, le 2<sup>e</sup> colloque international du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) ayant pour titre: *Violence envers les femmes: réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*. Ce colloque s'inscrivait en continuité d'un précédent colloque international intitulé *Violences faites aux femmes: réponses sociales plurielles*, également organisé par l'équipe RÉSOVI du CRI-VIFF en 2006. Ce centre de recherche en partenariat, mis sur pied à la suite des événements tragiques de Polytechnique de l'Université de Montréal où 14 jeunes femmes ont été assassinées, regroupe des chercheurs, partenaires institutionnels et communautaires, étudiants et décideurs et poursuit une triple mission soit celle: 1) de recherche, 2) de formation et 3) de transfert et de mobilisation de connaissances.

C'est en lien avec le travail de l'Alliance de recherche université-communauté (ARUC) Femmes, violence et contextes de vulnérabilité, formée au sein du CRI-VIFF, que le colloque a été mis sur pied afin de faire le bilan des connaissances issues des travaux réalisés par cette équipe au terme d'une subvention de cinq ans du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Cette alliance a réuni quelque 25 chercheurs provenant de diverses disciplines pour travailler de concert avec 20 partenaires des milieux institutionnels, communautaires, politiques et judiciaires afin de mieux comprendre les différents contextes de vulnérabilité, les formes de violences que subissent les femmes dans ces contextes et les meilleurs moyens d'apporter une aide sociale, psychologique et judiciaire aux victimes. Plus particulièrement, cette équipe visait une meilleure compréhension de l'expérience de victimisation des femmes dans différents contextes de vulnérabilité afin de produire des connaissances pertinentes sur le plan scientifique et sur celui de l'amélioration des pratiques et des politiques en matière de violence faite aux femmes. Les travaux ont porté sur l'étude de plusieurs contextes de vulnérabilité afin de comprendre les dynamiques et les conséquences particulières de la violence sur les femmes victimes, d'étudier la nature des violences subies, de déterminer les obstacles à la recherche d'aide et à l'accès aux ressources auxquelles les femmes doivent faire appel pour se protéger et sortir de la violence, et finalement d'étudier la façon dont on doit adapter ou transformer les interventions et les politiques sociales afin de répondre aux besoins des femmes. Parmi les contextes étudiés, on retrouve ceux reliés à l'immigration et à l'adaptation culturelle; ceux qui concernent les milieux susceptibles d'augmenter la vulnérabilité des femmes en rapport à leur travail ou leur santé; les

contextes qui ont pour conséquence de réduire ou de limiter l'autonomie de femmes; ceux en lien avec une étape de vie et, enfin, le contexte de vie des femmes autochtones. Au terme de ces travaux, les membres de l'Alliance ont souhaité poursuivre la réflexion en conviant chercheurs, intervenants, décideurs politiques et étudiants de partout dans le monde afin de faire le point sur les connaissances et pratiques en violences envers les femmes et de se pencher sur les enjeux actuels concernant cette problématique. En effet, dans un contexte où le monde et les pratiques sociales se transforment rapidement, la problématique de la violence faite aux femmes s'est complexifiée au cours des dernières années. En Occident, l'attention des chercheurs s'est d'abord surtout portée sur la violence conjugale et les agressions sexuelles. Par la suite, la problématique s'est élargie pour inclure d'autres formes de violence envers les femmes jusque-là ignorées, comme la traite des femmes, les crimes commis au nom de l'honneur et les violences envers les femmes en temps de guerre. La problématique s'est aussi transformée pour prendre en compte les réalités particulières de certains groupes de femmes vivant dans des contextes de vulnérabilité sociale.

Les personnes qui œuvrent pour diminuer les violences envers les femmes font continuellement face à des défis de plus en plus nombreux et de plus en plus diversifiés pour y arriver. Ces défis ont motivé les membres de cette Alliance à s'interroger sur les différentes façons de concevoir le problème à travers le monde, à en comprendre les causes et les conséquences et à développer différentes réponses sociales pour satisfaire les besoins différenciés des personnes aux prises avec cette problématique.

Trois thèmes centraux ont guidé l'organisation du colloque :

- **Les modèles théoriques** : en lien avec les nombreuses questions qui se posent de plus en plus sur la pertinence des modèles théoriques jusqu'ici largement utilisés pour expliquer la violence faite aux femmes et orienter l'intervention, le comité scientifique a voulu inviter les participants au colloque à se pencher sur la pertinence de ces modèles pour comprendre le processus de production et de reproduction des rapports d'inégalité, les différentes situations de violence, les stratégies de protection et de résistance, les diverses réalités des femmes, les nouvelles formes de violence et finalement les implications pour la recherche, l'intervention et le développement des politiques publiques.
- **Les violences envers les femmes** : en lien avec les différentes formes que peuvent prendre les violences envers les femmes, une place importante lors du colloque a été faite aux formes de violence, les différents contextes dans lesquels elles s'exercent, les dynamiques qui les sous-tendent, de même que leurs répercussions et conséquences sur les femmes et les enfants qui les subissent.

- **Les réponses sociales aux violences envers les femmes:** ces réponses sont en lien avec les différentes réponses sociales mises en place pour répondre aux besoins des femmes afin de remettre en question l'efficacité des programmes et des services, de présenter des interventions novatrices et de partager le résultat de l'évaluation des effets et des répercussions des différentes réponses sociales tant auprès des femmes, des enfants et des conjoints ayant un comportement violent.

La réponse à ce colloque international a dépassé nos attentes. Plus de 650 personnes provenant de plus de 45 pays des cinq continents y ont participé. Grâce à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), deux personnes de pays en voie de développement ont pu participer au colloque. De plus, dix bourses ont été attribuées à des étudiantes et à des étudiants de l'Alliance des centres de recherche canadiens sur la violence.

La préparation d'un tel colloque ne peut se faire sans le soutien et la complicité de plusieurs personnes. Avant de vous présenter les textes de cet ouvrage, nous souhaitons remercier tout d'abord le comité de direction scientifique de l'ARUC Femmes, violence et contextes de vulnérabilité, de même que le comité organisateur du colloque qui ont contribué à mettre en place un événement qui, par son programme et ses conférenciers, a rejoint les chercheurs, les intervenants et les décideurs politiques.

Nous voulons également remercier très sincèrement toutes les personnes, équipes et bénévoles, ayant contribué activement à l'organisation logistique du colloque. Sans leur appui continu, leur motivation et leur engagement infaillible durant les 18 mois qui ont précédé cet événement, le colloque n'aurait pu connaître un tel succès.

Enfin, nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant participé à la préparation du présent ouvrage: les membres du comité évaluateur des textes, les traducteurs, ainsi que les assistantes de recherche. La qualité des textes n'aurait pu être la même sans leur immense contribution.

## PRÉSENTATION DU LIVRE

Le livre réunit des contributions de femmes et d'hommes, qu'ils soient chercheurs, intervenants des milieux de pratique et étudiants originaires principalement d'Amérique du Nord et d'Europe. Ces contributions d'auteurs de multiples horizons professionnels et géographiques présentent des factures différentes quant à leur style et à leur contenu, reflétant ainsi la diversité de ces horizons. Tous cependant ont été choisis pour leur originalité et leur regard nouveau sur les connaissances théoriques, empiriques et pratiques en matière de violences envers les femmes, démontrant ainsi toute la complexité de cette problématique.



Trois parties composent ce livre : les nouvelles perspectives théoriques et de recherche dans le domaine des violences faites aux femmes ; des réalités complexes et des contextes de vulnérabilité à découvrir ; et les effets et les limites des interventions politiques, juridiques et psychosociales aux violences faites aux femmes.

La première partie du livre a ainsi pour objectif d'explorer plusieurs cadres d'analyse théoriques et des réflexions sur les violences faites aux femmes en général – et la violence conjugale en particulier – afin d'éclairer et de préciser la compréhension de ces problématiques. Cette première partie est scindée selon trois perspectives. Les contributions de Michael P. Johnson et d'Evan Stark portent spécifiquement sur la violence conjugale sous l'angle des diverses dynamiques de violences interpersonnelles pouvant être établies dans les relations de couple et leurs conséquences sur les victimes. Les contributions de Floya Anthias, d'Elizabeth Harper et de Daniel Weinstock, quant à elles, ouvrent la réflexion sur les dimensions structurelles des violences faites aux femmes, positionnant la problématique au sein d'enjeux sociaux et collectifs par une analyse de différentes formes de domination et d'oppression dont les femmes peuvent être victimes. Une troisième section est composée de textes s'appuyant sur l'analyse de données et l'identification d'éléments individuels et contextuels inhérents aux situations de violence et d'homicide conjugaux. Frédéric Ouellet et Marie-Marthe Cousineau analysent ainsi les caractéristiques des victimes de violence conjugale à partir des données d'une enquête populationnelle ; une démarche qui les amène d'ailleurs à discuter les limites de telles enquêtes. Myriam Dubé et Christine Drouin proposent quant à elles d'analyser les contextes de planification des homicides conjugaux commis par des hommes au Québec à partir de plusieurs sources de données, ce qui permet d'ouvrir la voie à quelques pistes de réflexion en matière de prévention des homicides conjugaux.

La deuxième partie du livre est composée de textes permettant de découvrir la multiplicité des réalités vécues par les femmes victimes de violence selon des étapes particulières de vie et selon différents contextes. On sait que si aucune femme n'est à l'abri de la violence, certaines sont plus à risque que d'autres de la subir et que les formes et les taux de victimisation varient en fonction des différentes populations de femmes. La description de ces étapes et contextes de vie faite par les auteurs permet de rendre compte de la spécificité des expériences de victimisation et des mécanismes sociétaux susceptibles de vulnérabiliser les femmes et de les maintenir dans cette situation. Ainsi, les trois premiers textes de cette partie décrivent les expériences de victimisation reliées à trois étapes de vie particulières des femmes. Le texte de Mylène Fernet *et al.* rapporte les expériences de violence en contexte de relations amoureuses dans les couples d'adolescents. Les auteurs présentent notamment les sources de

conflits et les stratégies de gestion de conflits – parfois violentes – que les adolescents peuvent mettre en œuvre. Isabel Fortin *et al.* s'intéressent à l'étape de vie succédant à l'adolescence, soit la réalité des jeunes couples de 18 à 25 ans en situation de violence conjugale; les auteurs s'appuient d'ailleurs sur la typologie de Michael P. Johnson pour analyser cette réalité. Enfin, Karine Tremblay s'intéresse aux violences sexuelles subies par les femmes aînées, une réalité tabou, peu documentée et trop souvent confondue avec de la maltraitance physique. Le texte présente par ailleurs un programme de formation, d'autodétermination et de transfert des connaissances visant à sensibiliser les femmes aînées – autochtones et non autochtones – à la réalité des violences sexuelles et à améliorer la situation sociale de celles qui en sont victimes.

Les trois textes qui suivent décrivent d'autres contextes de vie qui fragilisent les femmes et participent à les maintenir dans une situation de vulnérabilité. Ainsi, Leslie M. Tutty *et al.* décrivent la réalité des femmes victimes de violence conjugale qui se retrouvent en situation d'itinérance. À partir de l'analyse des récits de vie d'une soixantaine de femmes itinérantes, les auteures rendent compte de la complexité de la situation de ces femmes cumulant plusieurs problématiques auxquelles peuvent s'associer des violences structurelles qui les vulnérabilisent davantage. Le texte de Latifa Drif et Dalila Touami consiste à présenter une démarche de prévention des mariages forcés mise en œuvre en France par le Planning familial, un réseau national d'associations. La description de cette expérience de terrain permet de refléter la multiplicité des besoins des jeunes femmes victimes de cette forme de violence et l'importance d'une approche intersectorielle; les auteures exposent d'ailleurs quelques exemples forts éloquents de la diversité et de la complexité des situations de mariages forcés rencontrées dans leur pratique. Enfin, le texte de Lillian Bigstone *et al.* vise à présenter un projet pilote mis en œuvre auprès de femmes et d'enfants des Premières Nations victimes de violences familiales et recueillis en centre d'hébergement. Ce projet, que les auteures considèrent comme «un voyage d'accompagnement», illustre ce que peut être une intervention holistique, respectueuse des traditions et des valeurs des familles issues des Premières Nations chez lesquelles la violence s'est nourrie de violences structurelles et d'une histoire douloureuse.

Enfin, la troisième partie du livre est constituée de quatre textes faisant état d'interventions en matière de violence conjugale mises en place selon de multiples paliers: politique, judiciaire et psychosocial. Ainsi, le texte d'Élisabeth Lesieux *et al.* présente les résultats d'une étude visant à évaluer les effets du deuxième plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale sur les maisons d'hébergement du Québec. L'étude rend compte non seulement de l'évolution de ces services à la suite de l'engagement financier du gouvernement, mais aussi de la diversité des

## COLLECTION

### PROBLÈMES SOCIAUX ET INTERVENTIONS SOCIALES

HENRI DORVIL – directeur  
GUYLAINE RACINE – codirectrice

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES est la forme d'atteinte aux droits fondamentaux la plus envahissante dans le monde aujourd'hui, sachant que le pourcentage de femmes subissant de la violence physique ou sexuelle peut s'élever jusqu'à 70% dans certains pays. En effet, la violence envers les femmes prend plusieurs formes – violence conjugale, agression sexuelle, traite des femmes, crimes d'honneur, violences en temps de guerre – et plusieurs visages – immigrantes, autochtones, handicapées, lesbiennes. Les besoins des femmes victimes de violence sont ainsi multiples, et les personnes qui œuvrent auprès d'elles doivent relever des défis de plus en plus nombreux pour arriver à y répondre.

Cette problématique a motivé les auteurs de ce livre à s'interroger sur les différentes façons de concevoir la violence envers les femmes partout dans le monde, à en comprendre les causes et les conséquences et à développer différentes réponses sociales pour satisfaire les besoins différenciés des personnes. Trois parties composent l'ouvrage : les nouvelles perspectives théoriques et de recherche dans le domaine de la violence faite aux femmes ; les réalités complexes et les contextes de vulnérabilité à découvrir ; et les effets et les limites des interventions politiques, juridiques et psychosociales. Grâce aux contributions variées de chercheurs, d'intervenants et de décideurs d'Amérique du Nord et d'Europe, un pas important est franchi dans la longue marche visant à réduire la violence envers les femmes et à renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes.

**Maryse Rinfret-Raynor**, Ph. D., est professeure émérite à l'École de service social de l'Université de Montréal. Elle est chercheuse au Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF).

**Élisabeth Lesieux**, Ph. D., est coordonnatrice scientifique au CRI-VIFF.

**Marie-Marthe Cousineau**, Ph. D., est professeure à l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Elle est chercheuse au CRI-VIFF et au Centre international de criminologie comparée.

**Sonia Gauthier**, Ph. D., est professeure agrégée à l'École de service social de l'Université de Montréal. Elle est chercheuse au CRI-VIFF et à l'Observatoire canadien sur les mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale.

**Elizabeth Harper** est doctorante à l'École de service social de l'Université de Montréal et professeure à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal. Elle est chercheuse au CRI-VIFF et à l'Institut de recherches et d'études féministes.

#### Ont collaboré à cet ouvrage

Floya Anthias, Lillian Bigstone, Martin Blais, Catherine Bolduc, Marie-Ève Bouthillier, Normand Brodeur, Marie-Marthe Cousineau, Alison Cunningham, Latifa Drif, Christine Drouin, Myriam Dubé, Natasha Dugal, Mylène Fernet, Isabel Fortin, Sophie Gascon, Sonia Gauthier, Bianca Giurgiu, Josée Grenier, Stéphane Guay, Elizabeth Harper, Judy Harris Kluger, Martine Hébert, Mélanie Heroux, Michael P. Johnson, Élisabeth Lesieux, Hélène Manseau, Josée Martel, Lyse Montminy, Cindy Ogden, Frédéric Ouellet, Maryse Rinfret-Raynor, Dorothy Sam, Katja Smedslund, Teresa Snow, Mélanie St-Hilaire, Evan Stark, Dalila Touami, Karine Tremblay, Leslie M. Tutty, Rita Vermillon, Gillian Weaver-Dunlop, Daniel Weinstock et Joan Wolfe

Extrait de la publication

PUQ.CA



9